



**DELIBERATION N° 5**

Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 22  
Votants : 28

Pour : 28  
Contre : /  
Abstentions : /

L'an deux mil dix-huit, le dix-sept décembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 7 décembre 2018

Membres présents : F. GONZALEZ, L. DARRIBEROUGE, G. LASSABE, J.DOS SANTOS, MJ ROQUES, P. ACEDO, MA THEBAUD, JD BONNOME, S. PUYO, C. DUFOUR, A. VALOT, C. DUPIN, AM BARTHE, J.DARRIGADE, M.LORDON, G.ELGART, MJ ESPIAUBE, J. DUBOURDIEU, JP CRESPO, C.LOUSTALET, C. MARTIN, F. DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : M.EVENE (pouvoir à MJ ROQUES), UA. DEL PRADO (pouvoir à MA THEBAUD), A. LECHEVALLIER (pouvoir à C.DUFOUR), JM BAGNERES PEDEBOSCQ (pouvoir à A.VALOT), G.MOSCHETTI (pouvoir à JD BONNOME), F.MARTINEZ (pouvoir à C.MARTIN),

Membre excusée n'ayant pas donné de procuration : C.ORDONNES

Secrétaire de séance : S.PUYO

Monsieur Patrick ACEDO, Adjoint, indique que la Commune a décidé de s'inscrire dans une démarche vertueuse de performance environnementale dans le cadre de la construction de la Maison des Associations.

Pour ce faire, elle envisage de confier à la Société Ingétudes la réalisation d'une étude en vue de l'optimisation énergétique et environnementale du futur bâtiment.

Cette étude d'un coût de 9 400 € HT s'inscrit dans une volonté de répondre à l'appel à projets « Bâtiment du futur » de la Région Nouvelle Aquitaine sur le volet « rénovation énergétique et constructions exemplaires ».

A ce titre, ce type d'étude réalisée par un prestataire indépendant tel que la Société Ingétudes peut bénéficier d'un accompagnement financier de la Région à hauteur de 50 %.

*Certifié exécutoire  
compte tenu du dépôt  
à la Sous Préfecture  
de Bayonne  
le  
et de la publication  
le*

**Objet :**  
**Construction  
d'une maison des  
Associations –  
Appel à projets  
« bâtiment du  
futur » –  
Demande de  
financement  
auprès de la  
Région Nouvelle  
Aquitaine au titre  
de la réalisation  
d'une étude par le  
bureau d'études  
INGETUDES**

Dès lors, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver cette démarche et de solliciter un accompagnement financier de la Région à hauteur de 4 700 €.

**Le Conseil Municipal,**

Après avoir entendu l'exposé,  
Après en avoir délibéré,

- . **décide** d'inscrire le projet de la Maison des Associations dans une démarche environnementale vertueuse en répondant à l'appel à projets « Bâtiment du futur » de la Région Nouvelle Aquitaine ;
- . **décide** de retenir le bureau d'étude Ingétudes en vue de la réalisation d'une étude d'optimisation énergétique et environnementale pour un coût de 9 400 € HT ;
- . **sollicite** auprès de la Région Nouvelle Aquitaine un accompagnement financier à hauteur de 4 700 € au titre de la réalisation de la dite étude ;
- . **charge** Monsieur le Maire de mener à bien les différentes démarches.

Pour extrait certifié conforme  
Boucau, le 18 décembre 2018  
Le Maire,



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 19/12/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 19/12/2018